

MAIRIE D'OLLOIX

Conseil municipal du 01 février 2018

Présents : Philippe MARC-CHANDEZE Maire, Dominique FUSY adjoint, Sandrine KOZAN, Alain HERITIER, Claudette CHAFSEY, Alexandra DUSSABY, Béatrice BELLARD, Isabelle TRIPEAU conseillers municipaux.

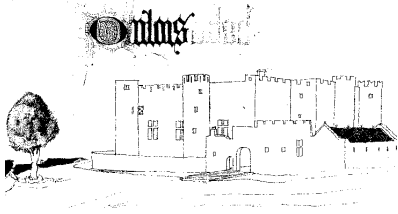
Pouvoirs : à Alexandra DUSSABY pour Myrtille FERRE.

Absent : Jos SMORENBURG

Secrétaire de séance : Dominique FUSY

Ordre du Jour :

1. Convention entre MOND'ARVERNE et Olloix sur l'eau
2. Point sur le contentieux St Nectaire/Olloix
3. Chemin du RIS
4. Adressage (lotissement du Loup et Grandchamp)
5. RIFSEEP
6. Questions diverses



MAIRIE D'OLLOIX

1. Convention entre Mond'Arverne et Olloix sur l'eau

La convention entre Mond'Arverne et Olloix sur l'eau à fait l'objet de plusieurs réunions ces dernières semaines. On est arrivé à une convention qui précise entre autres que la gestion de l'eau est bien transférée à Mond'Arverne à compter du 01/01/2018, néanmoins il est acté qu'Olloix conserve pendant l'année 2018 (sous l'autorité de la Com/Com) la gestion de l'Eau le temps de transférer cette gestion au SIVOM d'Issoire.

Il reste à négocier les conditions de transfert vers le SIVOM, facturation, dates des relevés, dissociation eau assainissement.

Le prochain conseil communautaire du 22/02/2018 devrait entériner cette convention. Il faut au préalable que la commune d'Olloix statue sur celle-ci.

Alain Héritier fait remarquer qu'en Assemblée des Communes de France, il a été présenté un projet qui verrait la compétence eau reprise qu'en 2026. La position de Mond'Arverne pour la prise de compétence de l'eau est donc pour le moins précipitée et uniquement motivée par la perception de la dotation bonifiée.

Philippe Marc-Chandeze soumet la convention aux votes des conseillers municipaux :

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

D'autre part pour information, la commune de Laps demande à Mond'Arverne la délégation de la gestion de l'eau à sa propre régie. La commune de Laps a entrepris des démarches administratives pour faire valoir sa demande. La régie de LAPS a une structure différente de celle d'Olloix, elle est propriétaire des captages situés sur sa commune.

Fuites sur le réseau de distribution de la commune :

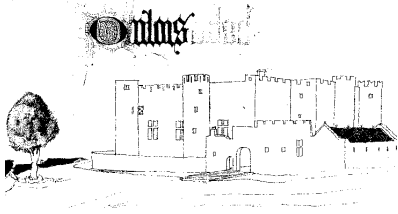
Alain Héritier a mis en évidence une fuite probable sur le réseau de la commune, nous avons demandé à l'entreprise Lemonier de faire des recherches. Celles-ci n'ont pas donné de résultat évident. Néanmoins les relevés laissent apparaître des doutes.

Aujourd'hui le débit moyen partant dans les conduites de la commune est de 6 m³/h, si l'on prend une hypothèse haute de fuite à 20% on serait à une consommation de 4,8 m³/h. Néanmoins, au regard du total moyen de consommation des clients Olloisiens 27000 m³/an soit 3,1 m³/h on peut avoir un doute sur les 1,7 m³/h d'écart.

2. Point sur le contentieux Saint Nectaire/Olloix

La commune d'Olloix n'a pas reçu de courrier depuis l'information du relevé du compteur fait à l'initiative de la commune de Saint Nectaire en présence d'un huissier.

Mond'Arverne ayant repris la compétence eau de la commune d'Olloix, on peut penser que les courriers faits par Saint Nectaire sont envoyés à Mond'Arverne.



MAIRIE D'OLLOIX

3. Chemin du RIS

Il faut programmer la mise en place un revêtement de finition sur le passage du réseau d'assainissement du RIS.

Les travaux d'assainissement ont dévié le cours initial du RIS, il revient à la commune d'apporter la preuve du titre de propriété des parcelles sur l'ancien cours du RIS.

Le service du cadastre confirme qu'un ruisseau canalisé appartient aux riverains.

4. Adressage

Lotissement :

Rue principale : Allée du Loup

Tour de la place : Rocher du Loup

Bas du lotissement : Impasse du Loup

Grandchamp :

Rue n°1, Promenade de la Fontaine

Rue n°2, Rue Léonce

Rue n°3, Chemin des Quatre-Vents

Rue n°4, Rue Première

Rue n°5, Rue du Bouc

Place central n°6 : Place des Artistes

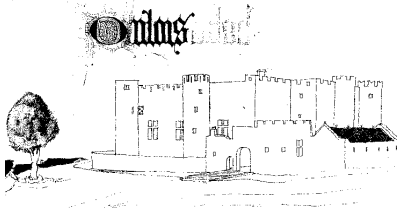
Rue n°7 : Impasse du Levant

Rue n°8 : Impasse du Peintre

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

5. RIFSEEP

Point non abordé



Mairie d'OLLOIX

11. Questions diverses

PLUI Mond'Arverne

Les documents concernant le PLUI Mond'Arverne ont été envoyés à tous les conseillers. Il n'y a aucune remarque formulée. Philippe Marc-Chandeze soumet le PLUI aux votes des conseillers municipaux :

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

EP Lotissement du Loup et prise de courant à proximité du terrain de boule

Un rendez-vous est pris avec le responsable travaux EP du SIEG 63 le 12 février prochain.

Le but de cette réunion sera de mesurer l'urgence des travaux de réfection du réseau d'éclairage public du lotissement du Loup et de réaliser une étude technico financière pour la mise en place d'une borne de raccordement électrique à proximité du terrain de boules.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 17 novembre 2017

Aucune observation n'est portée à la connaissance des conseillers.

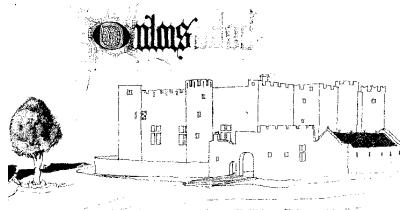
Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Raccordement électrique de la station d'épuration

L'extension du réseau électrique de distribution pour alimenter la station d'épuration est terminée.

Le 09 février, le branchement sera fait par l'entreprise Roux. Il faudra par la suite choisir un fournisseur. Ensuite, dès que nous auront le consuel, il nous faudra demander la mise en service.

A noter que le chantier est suspendu en raison des intempéries. Le chantier prend un retard non négligeable.



MAIRIE D'OLLOIX

Point financier

Etat des budgets au 31/12/2017

Suivi des budgets de la commune d'Olloix en 2017 (€)						
Budgets	Situation au 31/12/2017	Recettes		Dépenses		Excédent ou Déficit
		Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	
Principal	Fonctionnement	424 505,00	399 828,52	424 505,00	382 130,23	17 698,29
	Investissement	93 979,00	61 122,25	93 979,00	55 884,29	5 237,96
Assainissement	Fonctionnement	38 254,00	39 584,80	38 254,00	33 670,85	5 913,95
	Investissement	659 224,00	45 161,34	659 224,00	86 109,47	-40 948,13
Eau	Fonctionnement	43 805,00	36 939,63	43 805,00	43 365,62	- 6 425,99
	Investissement	56 778,00	23 953,83	56 778,00	13 413,60	10 540,23
Total	Fonctionnement	506 564,00	476 352,95	506 564,00	459 166,70	
	Investissement	809 981,00	130 237,42	809 981,00	155 407,36	

Etat de la dette au 01/01/2018

MAIRIE D'OLLOIX - 001

OL_EMP

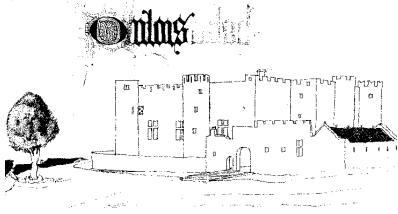
04/01/2018		Etat de la dette											1 / 1	
Pour la période du 01/01/2018 au 31/12/2018														
Période	N°	Objet Référence	Date Acq.	Durée	Per	Date Fin	Mt. Initial	CRD	IRD	Interêt	Amortissement	Liquidé	Taux	
3-2018	E14	ASSAINISSEMENT DU RIS AVAL - R 4409257	07/03/2015	20	T	25/03/2035	55 000,00	48 790,36	8 920,11	1 054,07	2 352,57	3 406,64	2,0000	
3-2018	E16	ASSAINISSEMENT DU RIS AVAL - 4409362	02/03/2015	15	T	25/06/2030	83 000,00	70 832,52	8 019,47	1 379,01	5 039,47	6 418,48	2,0000	
										3-2018	2 433,08	7 392,04	9 825,12	
4-2018	E18	Prêt à taux zéro - Préfinancement 9000913	07/12/2015	1	A	01/04/2018	6 290,50	0,00	0,00	0,00	6 290,50	6 290,50	0,0000	
										4-2018	0,00	6 290,50	6 290,50	
										Total général	2 433,08	13 682,54	16 115,62	

Il est à noter que les prêts en cours de mise en place pour le financement de la station d'épuration n'apparaissent pas dans ce point.

Vente de terrains communaux

Le commissaire enquêteur déclare qu'il n'y a pas besoin d'enquête publique. Il faut que la commune s'assure que les riverains soient d'accords entre eux pour effectuer la vente.

Il doit y avoir un accord écrit.



MAIRIE D'OLLOIX

Restauration des deux tableaux de l'église

Le samedi 3 février, les deux tableaux de l'église vont être déposés et restaurés en présence de Mr Favier responsable de commission des arts sacrés.

Repas des anciens

Dans l'attente de la reprise de la maison de la Monne, Mme Faye prend les réservations. Le repas est programmé pour le 20 mai 2018.

Suppression de l'indemnité du 1^{er} Adjoint

A sa demande, l'indemnité du 1^{er} Adjoint est supprimée à compter du 1^{er} avril 2018.

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 1

Etat chemin

Deux chemins sur la commune posent un problème d'entretien :

- Chemin qui conduit au GAEC Savignat
- Chemin qui conduit aux fermes Dabert et Batisse.

Il faut s'assurer d'avoir de l'empierrement d'avance car les intempéries dégradent rapidement ces deux chemins où il y a des passages très fréquents de véhicules.

Une solution plus pérenne devra être étudiée à l'avenir.

Bulletin municipal

Le bulletin sera finalisé fin février et distribué dans la foulée.

Blocage des poubelles

La plupart des poubelles de quartier sont mal repositionnées après être vidées et le vent les déplace et les renverse. Il faut étudier la fixation des poubelles.

Mise en place de composteur de quartier

Une réunion avec M. Brunel du VALTOM a permis de définir deux endroits pour la mise en place de composteur de quartier. Un à la Charreyrade, l'autre au Pré de Barre. Des responsables seront désignés.

Ces composteurs nécessiteront un suivi que l'employé communal devra assurer.

Une réunion publique se tiendra le 23 mars 2018 à 20h00 afin d'expliquer la démarche aux Olloisiens.

Fin du conseil municipal.